

Règlement particulier

▪ Article 1. Organisation

L'ASK Karting Club de Bourbon organise en partenariat avec le Team Motoshop et la CRKR ainsi que des partenaires privés, une épreuve dénommée « Grand Prix de Karting Coca-Cola Zéro » les 23 et 24 novembre 2013, sur le circuit permanent de la Jamaïque de Saint-Denis de la Réunion.

Cette épreuve sera organisée conformément au règlement sportif et technique de la F.F.S.A et au présent règlement particulier.

Tous les points non prévus au présent règlement relèvent du code sportif international, des prescriptions générales F.F.S.A, du règlement standard des épreuves de karting ou figureront dans le règlement particulier de chaque épreuve.

▪ Article 2. Pilotes admis

La compétition est ouverte aux licencié(e)s F.F.S.A titulaires d'une licence de compétition en cours de validité et aux pilotes étrangers détenteurs d'une licence internationale.

Le droit d'engagement est fixé à quatre-vingts euros (80€) à régler impérativement au plus tard **le vendredi 15 novembre 2013** auprès de l'organisateur, le Karting Club de Bourbon, soit les personnes suivantes :

- ✓ Yashine GHANTY, président du KCB, joignable au 0692 214647
- ✓ Thierry De Gerus, président de la CRKR, joignable au 0692 652396
- ✓ Frédéric, responsable de la piste
- ✓ Nazir Gany, Trésorier du KCB, joignable au 0692 651016
- ✓ Jérôme Ramin, membre du comité directeur, joignable au 0692 870594
- ✓ Sébastien Fock-King, secrétaire du KCB, joignable au 0693 332407.

Les pilotes sont autorisés à s'inscrire dans une seule des catégories prévues à l'épreuve.

Les pneus slick des catégories KZ 125 Open et Master sont fournis par l'organisateur au tarif de 300 euros pour 3 pneus avant et 3 pneus arrière. Il est précisé que les pilotes sont autorisés à l'acquisition et l'usage d'un pneu avant et un pneu arrière supplémentaires (au prix de 100 euros). Les pneus feront l'objet d'un règlement lors de l'engagement.

Il est rappelé que les catégories KZ125 Open et Master sont limitées à 27 pilotes.

Association déclarée sous le N° 9743000235 - S/Préfecture St-Benoit

FFSA : 1958 - DDJS : 9748508 - APS : 97406 et 0026 - SIREN 481 746 592 - NAF : 8551Z

Accès à pré grille

En pré grille, il ne sera autorisé la présence d'un seul mécano en plus du pilote concurrent. L'accès sera règlementé par l'usage de badge ou autre moyen de reconnaissance fourni par l'organisateur. Dans la catégorie minime, il sera exceptionnellement autorisé 2 mécanos, uniquement si le chariot utilisé nécessite 2 personnes pour soulever le karting.

Le mécano, comme le pilote devront être à jour de leur licence fédérale et devront être en mesure de le justifier par présentation ou vérification sur le site de la F.F.S.A, par tout moyen à sa charge, et à sa convenance.

Durant les journées du samedi 23 et dimanche 24 novembre 2013, aucun licencié ne pourra prétendre se rendre sur la piste sans avoir procédé à son inscription à l'épreuve et s'être acquitté de l'engagement correspondant.

▪ Article 3. Catégories

Catégories admises :

- a. Catégories fédérales : MINIMES, CADETS
- b. Catégories coupes de marque : X30 JUNIOR et ROTAX MAX
- c. Catégories KZ125 OPEN et MASTER (règlement particulier en annexe)
- d. Challenge rally-kart : Kart 4 Temps (sur invitation uniquement).

Il est prévu 3 pilotes au minimum et 27 pilotes au maximum par catégorie. De même, l'épreuve sera limitée à 60 pilotes.

▪ Article 4. Matériels et équipements

1. Matériels admis

Définition du règlement technique de la catégorie correspondante : tous les points du règlement technique F.F.S.A 2013 devront être scrupuleusement respectés.

Chaque pilote ne pourra disposer que d'un châssis et d'un moteur plombé en catégorie minime, et de deux moteurs plombés en catégorie KZ 125 Open et Master.

Pour les catégories Coupes de Marque X30 Junior et Rotax Max, le règlement 2013 de la Coupe de Marque sera appliqué.

Association déclarée sous le N° 9743000235 - S/Préfecture St-Benoit

FFSA : 1958 - DDJS : 9748508 - APS : 97406 et 0026 - SIREN 481 746 592 - NAF : 8551Z

2. Pneumatiques

Les pneus utilisés seront ceux définis par le règlement de la F.F.S.A 2013 du Championnat de la Réunion.

Les pneus seront impérativement marqués à chaque fin de manche et il incombe au pilote de s'assurer du marquage effectif de ses pneus.

Les pilotes disposeront de 3 pneus avant et 3 pneus arrière, en gestion libre, pour les catégories Minimes-Cadets et X30 Junior.

La catégorie Rotax Max disposera également de 3 pneus avant et 3 pneus arrière, en gestion libre. Par ailleurs, il convient de préciser que les pilotes pourront aussi disposer de 3 pneus avant et 3 pneus arrière pluie homologués CIK (FIA), de marque et type libre (la marque et le type sont moulés sur le flanc du pneu, le panachage sur le châssis de type et de marque est formellement interdit) qui seront aussi en gestion libre, étant précisé que lesdits pneus ne sera pas fourni par l'organisateur.

Les catégories KZ125 Open et Master disposeront de 3 pneus avant et 3 pneus arrière au minimum, 4 pneus avant et 4 pneus arrière au maximum, en gestion libre. Par ailleurs, il convient de préciser que les pilotes pourront aussi disposer de 3 pneus avant et 3 pneus arrière pluie homologués CIK (FIA), de marque et type libre (la marque et le type sont moulés sur le flanc du pneu, le panachage sur le châssis de type et de marque est formellement interdit) qui seront aussi en gestion libre, étant précisé que lesdits pneus ne sera pas fourni par l'organisateur.

Parc à pneus

Les pneumatiques seront obligatoirement présentés sous blister lors de la vérification technique. Ils seront tirés au sort et redistribués pour montage impératif dans les parcs à pneus. Tout montage et démontage des pneus se fera uniquement dans l'enceinte de ce parc à pneus. Toute infraction constatée pourra entraîner l'exclusion du pilote de la manifestation.

▪ **Article 5. Déroulement de l'épreuve**

Principe de déroulement :

Minimes / Cadets – X30 Junior – Rotax Max – KZ 125 Open/ KZ 125 Master – 4 T Rally-Kart.

Association déclarée sous le N° 9743000235 – S/Préfecture St-Benoit

FFSA : 1958 - DDJS : 9748508 - APS : 97406 et 0026 - SIREN 481 746 592 - NAF : 8551Z

Précision :

Le Challenge Rally-Kart est réservé uniquement à 12 pilotes de rallye ainsi que 3 journalistes sportifs invités par le Karting Club de Bourbon. Ils intégreront le programme établi, de la même manière que les catégories de compétition.

L'épreuve se déroulera de la façon suivante :

- Essais chronométrés de 10 minutes - La grille de départ de la manche 1 sera déterminée par les résultats de ces essais chronométrés.

Les catégories KZ 125 Open et Master se feront en 2 groupes.

- 3 manches de classement de 10 tours - La grille de départ de la manche 2 sera déterminée par les résultats de la manche 1, il en sera de même pour la manche 3 (grille de départ déterminée par les résultats de la manche 2).
- Pré finale de 17 tours - La grille de départ sera établie selon le cumul des 3 manches de classement.
- Finale de 17 tours - La grille de départ dépendra des résultats de la Pré finale.

Les résultats finaux du « Grand Prix de Karting Coca-Cola Zéro » se feront par addition de points cumulés lors des manches de pré finale et finale.

Longueur des courses

3 manches de classement : 10 km par temps, soit 10 tours du circuit par temps sec ou 8 km par temps pluvieux, soit 8 tours du circuit.

Pré finale et Finale de 17 km par temps sec, soit 17 tours ou 14 km par temps pluvieux, soit 14 tours.

Briefing des pilotes et tuteurs

Le briefing est réalisé par le directeur de course à l'issue des warm-up. Il est rappelé que ce briefing est prévu le samedi 23 novembre à 11h30. **La présence de tous les pilotes et tuteurs est obligatoire.** De même, la feuille de présence sera dûment complétée. Les pilotes et tuteurs y apposeront leur signature. Aussi, tout manquement à cette obligation sera sanctionné par le collège des commissaires sportifs.

▪ **Article 6. Sécurité et environnement**

Afin de préserver un espace équilibré et pour le bien-être général, l'organisateur attribuera à chaque équipage un emplacement au sein du paddock.

Un extincteur sera disponible auprès de chaque poste de commissaire de piste.

Association déclarée sous le N° 9743000235 - S/Préfecture St-Benoit

FFSA : 1958 - DDJS : 9748508 - APS : 97406 et 0026 - SIREN 481 746 592 - NAF : 8551Z

Par mesure de sécurité, tous les camions-ateliers (camion contenant un compresseur) se trouvant dans le paddock doivent être dirigés dans le sens de la sortie afin de faciliter toute éventuelle évacuation.

Aucun autre véhicule ne sera autorisé dans le paddock.

Chaque stand devra être muni d'un extincteur d'une capacité de 6 kg minimum et répondant aux normes hydrocarbures (un extincteur pour 2 karting).

Le stockage de carburant doit se faire obligatoirement dans un récipient métallique.

Tout déplacement de karting sur chariot se fera moteur à l'arrêt.

Aucun démarrage moteur n'est autorisé pendant les pauses déjeuner (cf programme).

Afin d'éviter toute tâche d'hydrocarbure au sol, il convient à chaque concurrent de prévoir une bâche de protection du sol.

Il n'est pas permis de fumer dans le paddock et sur la pré grille.

Afin de préserver la sécurité générale des lieux durant la nuit, un service de gardiennage payant sera prévu le 23 novembre de 20h00 à 7h00. L'organisateur vous informera samedi 23 novembre de la contribution à payer pour tout pilote souhaitant laisser du matériel.

L'organisateur est responsable du respect des règles de sécurité sous peine de sanction disciplinaire.

▪ **Article 7. Classement**

Le classement final pour toutes les catégories sera établi en fonction de la somme des résultats des manches pré finale et finale. En cas d'ex æquo, les résultats de la manche finale prévaudront.

Le classement de chaque manche donnera lieu à l'attribution des points suivants :

- ✓ 50 points au 1^{er}
- ✓ 40 points au 2nd
- ✓ 32 points au 3^{ème}
- ✓ 26 points au 4^{ème}
- ✓ 22 points au 5^{ème}
- ✓ 20 points au 6^{ème}
- ✓ 19 points au 7^{ème}

Association déclarée sous le N° 9743000235 - S/Préfecture St-Benoit

FFSA : 1958 - DDJS : 9748508 - APS : 97406 et 0026 - SIREN 481 746 592 - NAF : 8551Z

- ✓ 18 points au 8^{ème}
- ✓ 17 points au 9^{ème}
- ✓ 16 points au 10^{ème}
- ✓ 15 points au 11^{ème}
- ✓ 14 points au 12^{ème}
- ✓ 13 points au 13^{ème}
- ✓ 12 points au 14^{ème}
- ✓ 11 points au 15^{ème}
- ✓ 10 points au 16^{ème}
- ✓ 9 points au 17^{ème}
- ✓ 8 points au 18^{ème}
- ✓ 7 points au 19^{ème}
- ✓ 6 points au 20^{ème}.
- ✓ 1 point au delà.

De même, la grille de départ de la manche pré finale sera établie selon ce barème par addition de points des 3 manches de classement. En cas d'ex æquo, les résultats des essais chrono prévaudront.

Exclusion

Tout pilote faisant l'objet d'un rapport sportif et technique aboutissant à l'exclusion de l'épreuve ne marquera pas de point.

▪ **Article 8. Prix**

La totalité des pilotes engagés lors de la manifestation sera récompensée lors de la remise des prix prévue le 24 novembre 2013, à l'issue de la proclamation des résultats finaux.

▪ **Article 9. Communication des résultats**

Rapport de clôture

Les résultats de chaque manche feront l'objet d'une rédaction complète des engagés et des participants classés, dans le rapport de course validé par la direction de course et l'organisateur.

Association déclarée sous le N° 9743000235 - S/Préfecture St-Benoit

FFSA : 1958 - DDJS : 9748508 - APS : 97406 et 0026 - SIREN 481 746 592 - NAF : 8551Z

Programme

Samedi 23 novembre 2013

Droit de piste uniquement pour les pilotes engagés

Ouverture de la piste à 8h

Minimes	X30 junior	Rotax Max	KZ 125 Open et Master	Rallye-Kart
Vérfications administrative et technique de 8h00 à 11h00				
8h00	8h30	9h15	10h00	
Warm-up (pneus entraînement) non obligatoire				
9h00 - 9h15	9h15 - 9h30	8h00 - 8h15	8h15 - 8h30	
9h30 - 9h45	9h45 - 10h00	8h30 - 8h45	8h45 - 9h00	
10h15 - 10h30	10h30 - 10h45	10h45 - 11h00	11h - 11h15	
Briefing à 11h30				
Roulage de voitures de Rallye de 11h45 à 12h15				
Pause déjeuner de 12h15 à 13h45				
Pas de démarrage moteur dans le paddock de 12h15 à 13h15				
Essais chrono: 10 min				
13h45	14h	14h15	14h30 (2 groupes)	15h00
Manche 1 (ordre de départ selon résultats essais chrono): 10 tours				
15h30	15h45	16h00	16h15	16h30
Manche 2 (ordre de départ selon résultats manche 1): 10 tours				
16h45	17h00	17h15	17h30	17h45
Roulage de voitures de Rallye de 18h30 à 19h00				
Résultats officiels de la première journée				

Dimanche 24 novembre 2013

Ouverture de la piste à 8h

Minimes	X30 junior	Rotax Max	KZ 125 Open et Master	Rallye-Kart
Warm-up (pneus entraînement) non obligatoire				
8h - 8h20	8h25 - 8h45	8h50 - 9h10	9h15 - 9h35	
Manche 3 (ordre de départ selon résultats manche 2): 10 tours				
10h00	10h15	10h30	10h45	11h00
Roulage de voitures de Rallye de 11h30 à 12h				
Pause déjeuner de 12h à 13h45				
Pas de démarrage moteur dans le paddock de 12h à 13h15				
Préfinale (ordre de départ après addition des 3 manches): 17 tours				
13h45	14h05	14h25	14h45	15h05
Finale (ordre de départ selon résultats préfinale): 17 tours				
15h30	15h55	16h20	16h45	17h10
Roulage de voitures de Rallye de 17h45 à 18h15				
Résultats officiels de la course (préfinale + finale)				
Remise des prix à 18h30				
Cocktail et fin du meeting à 19h				

Association déclarée sous le N° 9743000235 - S/Préfecture St-Benoit

FFSA : 1958 - DDJS : 9748508 - APS : 97406 et 0026 - SIREN 481 746 592 - NAF : 8551Z